

Qué DE nous ?



Bulletin municipal de Tanus
n° 43 - Juin 2024



Tanus est l'une des 31 communes membres de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS).

ALMAYRAC - BLAYE-LES-MINES - CAGNAC-LES-MINES - CARMAUX - COMBEFA - CRESPIN - JOUQUEVIEL - LABASTIDE-GABAUSSE - LE GARRIC - LE SÉGUR - MAILHOC - MILHAVET - MIRANDOL - BOURGNOUNAC - MONESTIÉS - MONTAURIOL - MONTIRAT - MOULARÈS - PAMPELONNE - ROSIÈRES - SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX - SAINT-CHRISTOPHE - SAINT-JEAN-DE-MARCEL - SAINTE-CROIX - SAINTE-GEMME - TAÏX - TANUS - TRÉBAN - TRÉVIEN - VALDÉRIÈS - VILLENEUVE-SUR-VÈRE - VIRAC

LE MOT DU maire

Comment ne pas débiter cet édito sans évoquer la dernière édition de notre fête de village qui s'est tenue le week-end de la Pentecôte. Les groupes, les animations, les rires, les danses, les sourires ont illuminé ce week-end au cœur de notre village. Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré à cette manifestation où des milliers de personnes se sont rencontrées.

En parallèle de ces actions concrètes, les réflexions se poursuivent sur l'avenir de notre commune avec la participation de chacun d'entre nous. Ainsi la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme arrive à son terme, il remplacera l'actuelle Carte Communale datant de juin 2004. Après les réunions de concertation et de travail avec les Personnes Publiques Associées, je vous invite à consulter le dossier du PLU lors de l'enquête publique qui débutera le lundi 8 juillet et ce pour une durée de 33 jours.

Les trois années qui viennent de s'écouler ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, nous avons été tous secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire nos certitudes. Nous élus, devons, malgré tout, relever le défi de notre quotidien et nous projeter vers l'avenir en gardant une vision optimiste pour faire progresser encore notre commune.

C'est dans cet esprit que nous avons lancé une étude pour la réfection et l'aménagement de la Place du Ségala (foirail). Les demandes de subvention, le chiffrage ainsi que les études sont en cours.

En parallèle le projet d'aménagement de la Terrasse du Yunnan touche à sa fin ; les dossiers de demande de subventions sont déposés. La réalisation de cet aménagement devrait commencer en 2025, en partenariat avec Olivier GARDERE, paysagiste concepteur qui a travaillé en collaboration avec le CAUE du Tarn et de l'Aveyron pour ce projet à proximité directe du Viaduc du Viaur.

Les différents projets menés à ce jour ont obtenu les subventions nécessaires permettant de ne pas endetter la commune. Ainsi, nous gardons toujours une bonne capacité financière qui contribuera à l'évolution notre commune. Je remercie l'ensemble des financeurs – Etat, Région, Département, Communauté de Communes Carmausin-Ségala, SDET du Tarn - sans oublier Chantal, la secrétaire de mairie pour le montage des dossiers et sa ténacité.

Enfin pour finir, un petit mot sur le nouveau planning horaire de l'école, où après concertation avec tous les intervenants il a été décidé de passer à la semaine de 4 jours pour les enfants des écoles de Pampelonne et Tanus dès la rentrée de septembre 2024.

Benoît RAVAILHE

ÉTAT CIVIL

naissances

Imaé SABY

le 6 juin 2023 ; 27 rue de Tréban

Edén MALBRUNOT SANZ

le 10 juillet 2023 ; 1C Rue de Tréban

Zora PERRIN

le 11 septembre 2023

6bis Impasse de la Bouriette

Léandro LOPEZ

le 1^{er} novembre 2023 ; 2 rue de la Bouriette

Mariages

Laure PRAT & Julien MAILLARD

le 3 février 2024 ; 3 Route du Capelard

Décès

Gérard DELES ; 3 avenue Paul Bodin
le 4 juin 2023 (91 ans)

Georges GALAUP ; 4 route de la Carayrié
le 20 juillet 2023 (89 ans)

Renée Raymonde BLANC ; 29 av Paul Bodin
le 6 août 2023 (98 ans)

Gisette ROUVELLAT ; 2 rue du Viaduc du Viaur ;
le 18 août 2023 (90 ans)

Eric VEST ; 6 avenue Paul Bodin
le 3 septembre 2023 (57 ans)

Elie BENASSAYA ; 2 avenue Paul Bodin
le 6 septembre 2023 (72 ans)

Marcel VERGNES ; 41 avenue Paul Bodin
le 26 décembre 2023 (87 ans)

Françoise DELES ; 3 Avenue Paul Bodin
le 30 janvier 2024 (87 ans)

Raoul TROUCHE ; 35 avenue Paul Bodin
le 23 mars 2024 (89 ans)

Nicole LACAM ; 27 avenue Paul Bodin
le 27 mars 2024 (81 ans)



QUÉ DE NOÛ ? BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TANUS

Directeur de la publication : Benoit Ravailhe - Rédaction : conseil municipal

Crédits photos : Jérôme Morel - Office de Tourisme du Ségala Tarnais, Communauté de Communes Carmausin-Ségala, Conseil municipal, Associations et entreprises, Freepik/Macrovector - Pixabay - **Mise en page** : Service communication 3CS

Impression : Delort Castanet-Tolosan - 330 exs en juin 2024

INFOS PRATIQUES

24 av. Paul Bodin 81190 Tanus
05 63 76 36 79
mairie@ville-tanus.fr
Site internet :
<http://ville-tanus.fr>

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi de 8h à 12h
Mardi de 13h30 à 18h30
Jeudi de 8h à 12h et
de 13h30 à 18h30
Vendredi de 13h30 à 17h00

PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE

Lundi de 9h à 12h

PERMANENCES DES ADJOINTS

Jeudi de 14h à 17h

DISPOSITIF DE TÉLÉALERTE / NOUVEAUX HABITANTS DE LA COMMUNE



La commune de Tanus s'est dotée depuis quelques années d'un dispositif de télé alerte, permettant de contacter chaque habitant par téléphone, dans un souci de renforcer la sécurité des

personnes et des biens au titre des risques majeurs (vents violents, canicule, inondations, urgences de santé publique, incendies industriels etc.).

La commune dispose d'une base de données mise à jour en 2023 grâce à la collaboration de ses habitants. Pour rappel, il a été signé un contrat avec l'entreprise Cii télécom dont les logiciels sécurisés sont sur des plateformes hébergées en France.

Chaque habitant doit pouvoir être prévenu personnellement et rapidement par téléphone. Les coordonnées collectées sont utilisées exclusivement dans le cadre de la télé-alerte et soumises aux règles de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés).

Nous invitons les nouveaux habitants de la commune à se faire connaître auprès du secrétariat de mairie afin d'inclure leurs coordonnées dans cette base de données.

Bien qu'il n'y ait aucune obligation (possibilité de refus) pour le citoyen, nous vous encourageons vivement à répondre favorablement à cette invitation.

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ? VOTRE ENFANT VIENT D'AVOIR 16 ANS ?

Le recensement national auprès de la mairie est essentiel dans les 3 mois suivant votre date d'anniversaire et fait partie du parcours de citoyenneté.

En effet, ce parcours est obligatoire si vous passez des examens scolaires mais aussi le permis de conduire, des concours de la fonction publique, etc.

Il vous permet aussi d'être inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune où vous êtes domicilié.

Respecter le délai légal de recensement permet d'éviter les contretemps et les surprises à quelques jours du jour J.

Parcours de citoyenneté

3 étapes obligatoires



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Ministère
de la
Défense
et
des
Anciens Combattants

Ministère
de la
Justice

Ministère
de l'Éducation
Nationale

Ministère
de l'Intérieur

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

Ministère
de la Justice

Ministère
de la Santé

Ministère
de la Culture

Ministère
de la Transition
Écologique

Ministère
de la Mer

Ministère
de l'Énergie

Ministère
de l'Égalité
du Territoire
et de la
Région

LES FINANCES COMMUNALES



LE COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le compte financier unique retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées en 2023, comportant la section de fonctionnement et la section d'investissement.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux, permettant à la commune d'assurer le quotidien. L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement de la commune, c'est à dire la capacité de la commune à financer des projets d'investissement sans recourir nécessairement à l'emprunt.

LES PRINCIPALES DÉPENSES ET RECETTES DE LA SECTION

DÉPENSES 2023		RECETTES 2023	
Charges à caractère général (assurances, entretien bât et voirie, eau, électricité, etc.)	118 159,22	Atténuation de charges (remboursement frais personnel)	449,35
Charges de personnel (salaires, assurances, charges sociales, etc.)	121 416,04	Produits des services (redevance occupation domaine public, remboursement frais locataires)	6 487,71
Autres charges (frais de fonctionnement écoles, médiathèque cantonale, entretien du bâtiment scolaire, transport scolaire, indemnités des élus, etc.)	133 059,13	Impôts et taxes Impôts locaux	47 825,45 143 696
Charges financières (intérêts des emprunts)	4 798,70	Participations (dotations Etat, dotation APC, récupération TVA)	156 328,31
Charges exceptionnelles	3 330	Autres produits (loyers logements, accueil familial, toiture photovoltaïque)	49 928,39
Amortissements et provisions	1 763,07	Produits financiers	3,71
		Excédent reporté	110 756,92
Total	382 526,16	Total	515 475,84
		Excédent	132 949,68

La section d'investissement

La section d'investissement est liée aux projets à moyen et long terme de la commune. Elle concerne des actions, dépenses et recettes à caractère exceptionnel.

VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (OPÉRATIONS RÉELLES)

DÉPENSES 2023		RECETTES 2023	
Capital Emprunts	17 222,55	Report N-1	92 317,76
Opérations financières	17 222,55	Excédent fonctionnement reporté	3 696,24
Travaux voirie FAVIL 2023	37 753	FCTVA	12 559,50
Rénovation énergétique salle communale	142 428,32	Taxe aménagement	17 110,80
Terrain multisports	56 810,40	Amortissements	1 763,05
Cloches Eglise Tanus	6 268,20	Participation voies et réseaux	4 657,50
Travaux halle	3 909,41	Emprunts	118 000
Aménagement Place du Ségala	8 616	Opérations financières	250 104,87
Aménagement Terrasse du Yunnan	1 800	Travaux voirie FAVIL 2023	12 653,95
Matériel informatique	2 333,56	Rénov énergétique salle communale	70 054,85
		Terrain multisports	25 636,40
		Cloches Eglise Tanus	2 873,05
Opérations d'équipement	256 009,48	Opérations d'équipement	115 127,66
Excédent d'investissement			92 000,50

ÉTAT DE LA DETTE

Le remboursement de la dette est financé par les recettes de fonctionnement du budget communal, plus précisément le produit des locations de logements communaux permet de couvrir cette dépense.

Nature Emprunt	Organisme	Année de réalisation	Durée	Capital initial	Capital restant dû au 31/12/23	Annuité	
						CAPITAL	INTÉRÊTS
Voies-réseaux	CA	2010	15 ans	27 000	3 947.09	2 146.80	190.64
Accueil familial	CARSAT	2012	20 ans	94 927	37 970.80	4 746.35	/
Accueil familial	CDC PLAï	2012	30 ans	47 495	30 016.36	1 401.60	565.52
Accueil familial	CDC PLUS	2012	30 ans	103 139	67 998.70	2 934.16	1 844.26
Achat camion	CA	2020	7 ans	15 000	6 478.63	2 134.47	41.95
Travaux Halle et Eglise Fournials	CA	2020	15 ans	60 000	44 617.34	3 859.17	371.78
Rénovation énergétique salle communale	CA	2023	15 ans	48 000	48 000		
Terrain multisports	CA	2023	9 ans	17 000	17 000		
Prêt relais	CA	2023	2 ans	53 000	53 000		1 184.56
Total				465 561	309 028.92	17 222.55	4 198.70

VIE MUNICIPALE

LE BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile et doit être voté en équilibre.

Le budget primitif 2024 a été voté le 2 avril 2024.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité : la section de fonctionnement permet la gestion des affaires courantes, la section d'investissement a vocation à préparer l'avenir.

La Fiscalité

Le montant des bases fiscales ayant été revalorisé par les services fiscaux de 3,8 %, le conseil municipal a décidé de revaloriser les taux de 0,50 %.

Les taux des taxes votés sont donc les suivants

TAXE FONCIER BÂTI : **43,54 %**

TAXE FONCIER NON BÂTI : **62,67 %**

TAXE D'HABITATION : **7,43 %** (applicable uniquement sur les résidences secondaires.)

La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux, permettant à la commune d'assurer le quotidien.

VUE D'ENSEMBLE DES PRINCIPALES DÉPENSES ET RECETTES DE LA SECTION

DÉPENSES 2024		RECETTES 2024	
Charges à caractère général	195 317	Atténuation de charges	2 000
Charges de personnel	140 800	Produits des services	6 500
Autres charges	122 640	Impôts et taxes	45 400
Charges financières	8 400	Fiscalité locale	150 050
Amortissements et provisions	1 770	Participations	153 686
Autofinancement des investissements	173 359	Autres produits	51 700
		Excédent reporté	132 950
Total	542 286 €	Total	542 286 €

La section d'investissement

La section d'investissement est liée aux projets à moyen et long terme de la commune. Elle concerne des actions, dépenses et recettes à caractère exceptionnel.

VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (OPÉRATIONS RÉELLES)

DÉPENSES 2024		RECETTES 2024	
Capital Emprunts	20 850	Report N-1	92 000
Cautions s/loyers	2 500	Autofinancement prévisionnel	73 359
Emprunt relais sur 2 ans	53 000	FCTVA	14 940
		Taxe aménagement	10 000
		Amortissements	1770
		Cautions s/loyers	2 500
		PVR	900
Opérations financières	76 350 €	Opérations financières	195 469 €

VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (OPÉRATIONS RÉELLES)

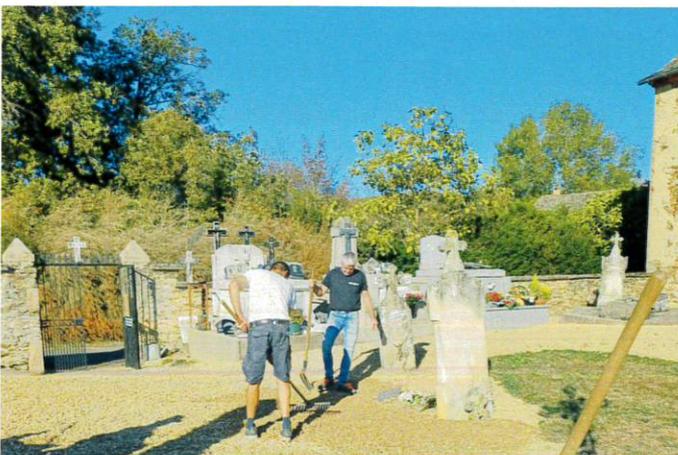
DÉPENSES 2023		RECETTES 2023	
Travaux voirie FAVIL	63 800	Travaux voirie FAVIL	14 000
Aménagement place du Ségala	27 184	Terrain Multisports	4 700
Rénovation énergétique salle communale	7 571	Rénovation énergétique salle communale	3 000
Aménagement terrasse Yunnan	12 700	Aménagement terrasse du Yunnan	1 250
Matériel atelier	1 145		
Elaboration PLU	26 869		
Terrain extension cimetière	1 500		
Vitrine expo Eglise Fournials	1 300		
Opérations d'équipement	142 069 €	Opérations d'équipement	22 950 €
Total général	218 419		218 419

L'ensemble des investissements communaux sont possibles grâce au soutien financier des différents organismes publics : Etat, Région, Département, Communauté de Communes Carmausin-Ségala, CAF du Tarn , MSA Midi Pyrénées Nord.



AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE DE FOURNIALS

A l'automne, des travaux de réfection ont été réalisés au cimetière de Fournials : décapage, nivellement, empierrage en 0/20 des allées les rendant ainsi plus praticables et propres.



Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise DIAS aidée des employés communaux.



Le city stade inauguré

Le city stade, situé Route du Viaduc du Viaur à côté du terrain de tennis a été inauguré le samedi 7 octobre 2023 en présence notamment de Guy MALATERRE et de Vincent RECOULES, représentant respectivement le Département et la Région, instances qui ont aidé la collectivité à financer ce projet.



Le montant des travaux s'élève à 47 342 € HT, subventionnés à 64.50 % par l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de Communes Carmausin-Ségala.

Ce bel équipement qui permet la pratique de sports variés, qui permet aux enfants et leurs familles de se rencontrer, est à la disposition de petits et grands.

Il nous a semblé important de rappeler quelques règles essentielles de savoir vivre :



Je laisse les lieux propres, j'utilise les poubelles mises à disposition

Je signale à la mairie tout problème de dégradation ou de dysfonctionnement

J'adopte un comportement responsable et respectueux vis à vis des personnes et équipements mis à ma disposition.

La salle communale a fait peau neuve

A l'issue de l'inauguration du city stade, une collation a été partagée avec les élus et la population à la salle communale. Cela a été aussi l'occasion de découvrir la rénovation énergétique qui a été réalisée à la salle communale : isolation, changement des menuiseries extérieures, modification du système de chauffage.

Ces travaux de rénovation énergétique, d'un montant HT de 118 690.27 €, ont pu être réalisés grâce l'octroi d'aides financières de l'Etat, la Région et le Département pour un total de 59 % des travaux HT.

A ces aides, il faut ajouter l'obtention de Certificats d'Economies d'Energies pour la somme de 5 692€, obtenus grâce au concours du SDET du Tarn.

Nous remercions les entreprises pour leur travail, leur implication et leur collaboration pour mener à bien ce projet.



Travaux voirie - FAVIL 2024

Comme chaque année, des travaux de voirie sont mis en œuvre. Cette année, ils se localisent aux lieux suivants :

- **De Fournials à la Crouzié** : suite aux travaux d'enfouissement de la ligne haute tension réalisés par OYA (SICAE) mise en œuvre et réalisation d'un bicouche sur 2 km. Ces travaux sont pris en charge respectivement 1/3 par OYA, 2/3 par la commune.

- **Route allant à Combefedo** : mise en œuvre et réalisation d'un bicouche sur 1,8 km
- **Route de la Mourseillé** : mise en œuvre et réalisation d'un bicouche sur 100 mètres environ.

Le montant prévisionnel de ces travaux s'élève à 50 157 € HT. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 45 % du montant HT par le Département du Tarn. Ce soutien financier permet à la commune d'assurer un entretien régulier de la voirie communale.



MAMINUTE PAPILLON – LA MAM DE TANUS

Les travaux finis courant septembre 2023, pour un montant total de 254 700.45 € HT, place à l'ouverture de cette structure début novembre où trois assistantes maternelles peuvent accueillir entre 3 et 4 enfants chacune avec un maximum de 12 enfants au total.

Cet équipement a été co-financé par les communes du SIVU Ecole du Viaur (Crespin, Lacapelle-Pinet, Montauriol, Moularès, Tanus et Tréban) et grâce au soutien des partenaires financiers à hauteur de 70% du montant HT du projet : l'Etat, la Région, le Département, la CAF du Tarn, la MSA Midi Pyrénées Nord et la Communauté de Communes Carmausin-Ségala.

Merci à tous pour leur contribution financière et leur engagement au service de la petite enfance de notre territoire.



PLU : on arrive au bout !

En 2018, afin de mettre son document d'urbanisme existant (carte communale) en conformité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Carmausin-Ségala-Causse-Cordais, le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'élaboration d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Pour ce faire, une commission d'urbanisme composée de plusieurs conseillers municipaux, en collaboration avec le bureau d'études OC'TEHA a déterminé les conditions d'aménagement du territoire communal, en mettant en avant les capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour satisfaire les besoins en matière d'habitat, d'équipements publics, d'activités économiques, commerciales et touristiques tout en préservant les espaces naturels et agricoles.

L'élaboration du PLU a suivi un long cheminement avec plusieurs étapes afin d'établir :

- **Un diagnostic de l'existant**
- **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** structurant le projet de territoire de la commune Approbation du Conseil Municipal le 6/12/2021
- **Le zonage** : cartographie



- **Les Orientations d'Aménagement et Programmation** : travail sur les zones de la commune urbanisables sur les 10 prochaines années à compter du 01/01/2019
- **Le règlement** : règles d'urbanisme à mettre en œuvre selon les secteurs de la commune

S'en suivirent plusieurs réunions :

- 11/09/2024 : réunion publique faisant suite à une réunion avec les Personnes Publiques Associées : Préfecture, Département, Région, DDT, Chambre d'Agriculture, 3CS, CAUE, SDIS, Pôle des eaux, SNCF
- 25/04/2024 : réunion avec la Commission de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers pour la présentation de l'élaboration du PLU de Tanus
- 14/05/2024 : Avis favorable du SCOT
- 30/05/2024 : Saisine du Tribunal Administratif pour la désignation d'un Commissaire Enquêteur



L'enquête publique

L'enquête publique, à laquelle chacun d'entre nous pourra participer, aura lieu du lundi 8 juillet au vendredi 9 août 2024.

Le dossier de consultation sera consultable en mairie, aux heures d'ouverture au public du secrétariat **en mairie, les lundi de 8 h à 12h, mardi de 13h30 à 18h30, jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30 et vendredi de 13h30 à 17h.** Il sera aussi consultable sur le site de la commune <https://ville-tanus.fr/>.

La commissaire enquêtrice assurera une permanence les lundi 8 juillet de 9h à 12h, samedi 20 juillet de 9h à 12h et vendredi 9 août de 14h à 17h.

QUAND DÉVELOPPEMENT S'ALLIE AVEC ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de sa politique environnementale, l'entreprise SPIE qui réalise les travaux de mise en œuvre de lignes électriques pour le compte de OYA et du SDET, a remis à la mairie deux arbres à planter sur notre commune.

Offrir un arbre à planter, c'est transmettre un message pour la préservation de nos forêts, c'est sensibiliser ses collaborateurs et les associer à une action porteuse de sens.

Merci à la SPIE pour ce geste qui contribuera à réduire notre empreinte carbone.



DEVOIR DE MÉMOIRE : LA STÈLE CINTAS

Dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la Libération, et plus particulièrement de la Résistance dans le Ségala, l'association « Les Amis de Villelongue et du Maquis Antoine » a organisé une randonnée mémorielle le 2 juin sur notre commune.

La boucle partie de la Terrasse du Yunnan, le viaduc du Viaur, la chapelle de Las Planques, a fait une halte devant la stèle *Cintas*.

Cette stèle située sur l'ancienne RN 88, est un hommage à François Cintas tué le 17 août 1944, à l'âge de 30 ans.

Ce jour-là avec ses camarades résistants, ils ont stoppé une colonne allemande venant de Rodez et qui se dirigeait vers Carmaux, mais au prix de la vie de François.

Depuis 2009, date des derniers travaux, une nouvelle rénovation était nécessaire d'autant plus que des personnes sans scrupule avaient volé les galets blancs !

Les travaux ont été réalisés par les élus et les agents techniques de la commune.



AVANT 2009



APRÈS 2009



2024

DÉCOUVERTE DE LA TRANSFORMATION DU CHANVRE CHEZ VIRGOCOOP

Le 30 avril, élus et membres du Conseil de développement, ainsi que des partenaires du territoire, étaient invités à venir visiter l'usine de défibrage de VirgoCoop à Caylus, dans le Tarn et Garonne.

Cette usine permet une première étape de la transformation du chanvre, le défibrage. Après d'autres étapes de transformation, le chanvre pourra servir à diverses applications, dans le textile et la construction notamment. VirgoCoop étant spécialisé dans le textile, elle collabore avec une entreprise locale de construction, Burg. Cette visite a permis de mieux comprendre la transformation ainsi que les différents débouchés de cette filière.

Ces échanges s'inscrivent dans une réflexion autour du développement d'une filière chanvre sur le territoire.



Information sur VirgoCoop : <https://virgocoop.fr/>

UNE UNITÉ DE PRODUCTION DE GRANULÉS BOIS À L'ÉTUDE

En mars s'est tenu le premier comité de pilotage du projet de création d'une unité de production de granulés bois. L'ensemble des partenaires techniques et institutionnels était représenté pour découvrir ce projet qui associe le Pôle Territorial, la communauté de commune des Monts d'Alban et du Villefranchois, l'association / SCIC « Le Pellet Coopératif », Trifyl et la RAGT Energie en charge de réaliser une étude de faisabilité, soutenue financièrement par l'ADEME.

Objectif : créer une unité territoriale citoyenne de production de granulés bois de qualité s'inscrivant dans une démarche 100 % local en valorisant les déchets de bois existants des entreprises implantées à proximité. Plus globalement, le projet permettra de structurer une filière locale bois source d'économie et d'emplois, tout en préservant les différentes fonctions de la forêt. Ce comité de pilotage s'est poursuivi par la visite du site de la zone de Carmel (Alban-Curvalle) où l'unité pourrait s'implanter.

ÇA COULE DE SOURCE POUR LA RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE !

Les usages de l'eau de pluie sont nombreux. Ils permettent de répondre aux besoins extérieurs : arrosage des espaces verts, lavage des rues ou des véhicules ... et parfois à certains besoins intérieurs (toilettes, lavage du sol et les lave-linges).

En février, une vingtaine d'élus a participé à la visite organisée par la commune de Saint-Benoît-de-Carmaux avec l'appui du Pôle Territorial afin de découvrir leur installation de récupération et de valorisation des eaux de pluies, collectées sur un bâtiment public. Ici, la cuve de 15 000 litres, connectée à la toiture de la halle des sports, permet d'alimenter la balayeuse de la commune et d'arroser espaces verts et massifs.



INTERCOMMUNALITÉ



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CARMAUSIN-SÉGALA

Siège : 2 rue du Gaz 81400 Carmaux

Tél : 05 63 36 14 03 | contact@3c-s.fr | www.carmausin-segala.fr |



DEUX GUIDES POUR LES SENIORS ET LES AIDANT·ES FAMILIAUX

Cette année, la Communauté de Communes et son réseau de partenaires du Carmausin-Ségala ont réédités deux guides pratiques dans le cadre du Contrat Local de Santé 2022/2026.

SENIORS, RESTEZ ACTIFS ET EN FORME

Ce livret recense toutes les actions, les ateliers ponctuels et les activités qui s'adressent aux personnes de plus de 60 ans. Santé, activité physique, droits, mémoire, habitat, lien social, nouvelles technologies... retrouvez toutes les infos pour bien vieillir et vous maintenir en forme !



JE SUIS AIDANT. Il n'est pas toujours facile d'accompagner une personne ou un proche dépendant.

Ce guide délivre nombre d'informations pour faciliter la vie quotidienne des aidants : infos, écoute et soutien, formation, santé, temps de répit, établissements, aides...

Retrouvez sur notre site internet tous les dispositifs d'accompagnement de celles et ceux qui aident au quotidien un proche (parent, enfant, frère ou sœur, conjoint...) atteint d'une maladie, d'un handicap ou d'une perte d'autonomie liée à l'âge.



Ces guides sont disponibles en téléchargement sur le site de la 3CS :
Rubrique POLITIQUE SOCIALE | www.carmausin-segala.fr/sante

La casa, Le centre social qui répond aux besoins des habitant·es

Le centre social intercommunal répondant désormais au nom de « la CaSa » est un espace d'accueil, ouvert à tout le monde. Tout au long de l'année, les animatrices proposent des animations intergénérationnelles sociales et culturelles, propices à la rencontre, au partage et à l'échange. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Le centre social participe également à améliorer la qualité du cadre de vie des habitant·es et des associations locales en répondant à leurs besoins et en les accompagnant dans leurs projets. Ateliers, sorties, événements, initiatives collectives...

Venez partager vos envies et idées de projets pour votre village à l'équipe de la CaSa !

LA CASA, CENTRE SOCIAL

32ter av. Bouloc Torcat
Bâtiment l'Annexe à Carmaux
05 63 36 14 40
centresocial-cias@3c-s.fr

Sur le site de la 3CS :

www.carmausin-segala.fr
Rubrique : animation-sociale

Chaque mois, retrouvez sur le site internet, le programme des ateliers et animations partout en Carmausin-Ségala !



La CaSa Mobile est à Tanus (à côté de la mairie) tous les 1^{er} jeudis du mois de 9h30 à 12h.

Avec son camion jaune, l'équipe de la CaSa se déplace dans les villages pour vous permettre de se retrouver, vous proposer des activités, d'échanger.

TOUTES ET TOUS À VÉLO !

La 3CS verse **une aide à l'achat d'un vélo**. Découvrez ce nouveau dispositif en faveur de la mobilité douce !

Cette aide peut aller jusqu'à 150 € pour l'achat d'un VAE (vélo à assistance électrique) classique, 200 € pour l'achat d'un VAE spécial (vélo cargo, vélo allongé, vélo adapté) et 100 € pour l'achat d'un vélo musculaire (dans la limite de 20% du prix d'achat).

Vous voulez essayer un vélo électrique avant d'acheter ? Pendant une semaine, vous pouvez tester gratuitement un vélo avant un éventuel achat. Ce service vous permet d'utiliser un vélo à assistance électrique sur vos trajets et déplacements courants, d'en découvrir les avantages et de vérifier si un VAE est adapté à vos modes de déplacement.

Pour en savoir + sur l'aide à l'achat et le prêt de vélo, contactez le service Mobilité de la Communauté de Communes au 05 63 36 14 47 ou par mail tousavelo@3c-s.fr



Toutes les infos sur : www.carmausin-segala.fr/velo

TRIONS NOS DÉCHETS DE CUISINE !

Désormais, tout le monde trie ses déchets de cuisine. Composés exclusivement de matière organique, il s'agit principalement des restes de repas, de produits alimentaires périmés sans emballage, épluchures, coquilles d'œuf, os, marc de café, sachets de thé...

Facilement valorisables sous forme de compost et/ou de biogaz, ces déchets organiques doivent être triés dans un composteur qui reste la solution idéale ou si cela n'est pas possible dans le petit sac orange dédié. Une fois remplis, ces derniers doivent être déposés dans le bac d'ordures ménagères et côtés des autres sacs poubelles.

Un geste de tri simple à la portée de tous qui allège notre poubelle noire et ainsi impacte le coût de nos déchets !

Plus d'infos sur : www.carmausin-segala.fr/collecte-des-ordures-menageres



un peintre à découvrir : Régis VIALARET (1921 – 1992)

Mais qui était-il ?

Régis VIALARET est né le 10 mai 1921 à Triel-sur-Seine mais sa famille est originaire de Moularès. Elève aux Arts Décoratifs de Paris, il apprend ensuite la sculpture auprès de Paul Niclausse.

En 1940, réfugié avec ses parents chez sa grand-mère à Moularès, il décore de nombreuses églises dont en 1943 des fresques murales à l'église Ste Martianne de Tanus au fond des autels des chapelles latérales et une frise le long des murs de l'église St Salvy de Fournials représentant les évangélistes, les prophètes entre autres.

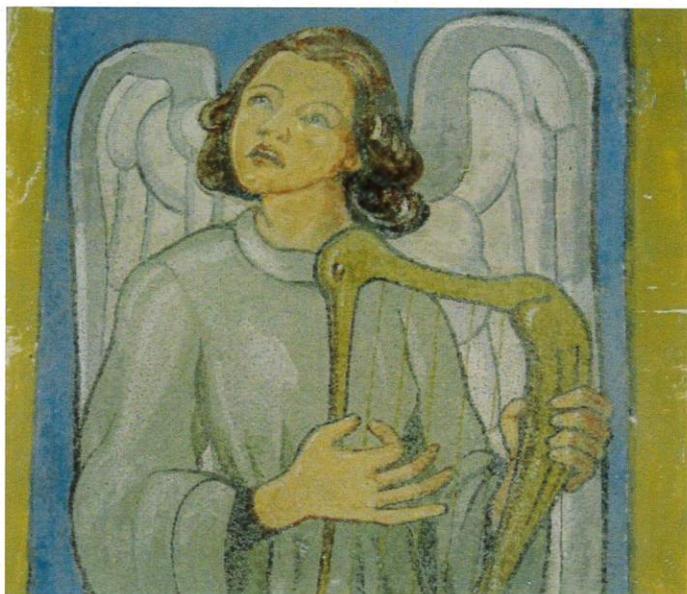
Les premières années, il signe « Régis Vialaret- de Martrin Donos ». En effet, son arrière-grand-père a épousé Dame Hortense de Martrin Donos dont la famille aristocratique possédait un château à Moularès.



Déporté STO à Vienne en Autriche comme sculpteur orthopédique, il y peint le retable de l'église Sainte Anne. Libéré le 11 juin 1945, il s'installe à Graulhet. De là, il décore de nombreuses églises du Tarn, de Haute- Garonne et des Hautes-Pyrénées. Cette même année, il épouse à la mairie de Moularès, Maria Biscons, née à St Grégoire dans le Tarn. Ils auront une fille, Geneviève.

En 1976, le jour de la consécration du nouvel autel de l'église de Bruguières qu'il a rénové et décoré, il reçoit le « Diplôme du Mérite Diocésain » des mains du Cardinal Jean Guyot, archevêque de Toulouse.

Il décède à Graulhet le 11 novembre 1992.



connaissez LE CLUB DE L'AMITIÉ DE TANUS TRÉBAN ?

Génération Mouvement – Fédération du Tarn

Pour les adhérents :

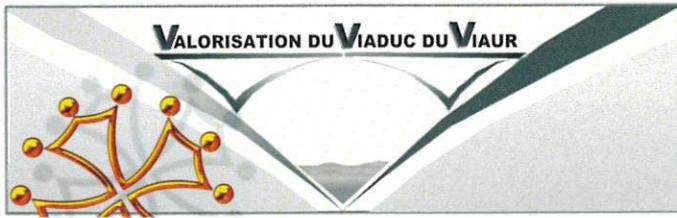
- Chaque mois est organisé un loto qui se termine par un gouter offert par le Club.
- Des après-midi jeux (belote, triomino, vous pouvez amenez vos jeux) se déroulent toutes les semaines à la salle de la mairie.
- Des sorties « restaurant » (stockfish, tête de veau, aligot) vous sont proposées.
- Le Club organise des sorties culturelles.

- Un grand loto ouvert à tous est organisé par le Club à l'automne.
- Un très bon repas de Noël nous rassemble tous au restaurant et le Club participe financièrement à ce repas, suivi d'une distribution de chocolats.

Si ces activités vous plaisent, pour un coût modique de 15 € par an, rejoignez-nous vite !!! Contactez Nadine DURAND.

Le président, Jean BOUTOUNET

DES NOUVELLES DE VVV - VALORISATION DU VIADUC DU VIAUR



L'association, créée en 2016, est maintenant bien connue sur notre territoire. Ses bénévoles œuvrent tout au long de l'année pour animer des expositions à chaque extrémité du viaduc, parler du viaduc et de son créateur Paul Bodin.

A l'occasion des Journées du Patrimoine de 2023, une exposition qui représente les moments festifs familiaux et autres a été affichée sur la terrasse de l'ancien hôtel Anglès, et depuis, circule dans différents villages autour de Tauriac.

Les mêmes panneaux, côté Tanus, font aussi l'objet d'un affichage dans la salle du conseil de la mairie.

Tout récemment, une expo de photos anciennes de la construction du viaduc du Viaur mais aussi celui du Faux-Namti en Chine, a été réalisée aux Archives Départementales du Tarn durant les mois d'avril et mai.

Pour cet été, les samedis et dimanches, en juillet et août une permanence sera tenue sur l'aire de la Halte Paul Bodin, pour vendre livres, vin et autres produits dérivés de l'association aux visiteurs, randonneurs et autres, et répondre aux questions relatives à l'ouvrage.

A venir le 12 septembre, toujours à la Halte Paul Bodin, nous accueillerons **le rallye des six ponts** dans le cadre du projet Unesco.

Prochainement, **lors des journées du Patrimoine**, la thématique « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions et patrimoine maritime » nous laissera une fenêtre pour évoquer le chemin de fer.

Les deux communautés de communes, en collaboration avec l'association Oreilles en balade, ont installé sur les trois sites, des totems avec QR Code permettant de se documenter, et redécouvrir des histoires racontées par des gens du terroir et les enfants des écoles.

Essayez et découvrez, avec votre portable.

oreillesenbalade.eu/viaduc-du-viaur



LES AMIS DE LAS PLANQUES ET DU PATRIMOINE DE TANUS

Recherches sur le patrimoine de TANUS

Les Amis de Las Planques et du Patrimoine de Tanus recherchent activement toute information sur ce qui constitue l'histoire de la commune.

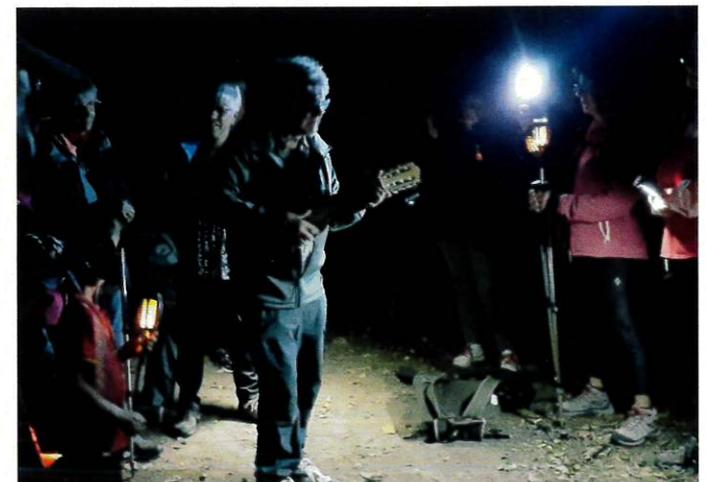
Dernière en date avec la parution fin juin de l'ouvrage « Histoire de Fournials et de St Salvy » écrit par Rolande Azam et Gérard Bonnafis, deux passionnés de l'histoire de notre commune. Il sera présenté par les auteurs à la Fête du Livre de Pampebonne le 7 juillet prochain.

Les traditionnelles ouvertures des portes de St Salvy et de Las Planques pour les Journées du Patrimoine les 21 et 22 septembre prochains vous permettront de (re)découvrir ces lieux magiques de sérénité.

Vous pourrez aussi retrouver la randonnée à Las Planques avec retraite aux flambeaux et ses petites rêveries au détour du chemin de Candie le 2^e week-end d'octobre.

N'hésitez pas à nous rejoindre, il y a tant de projets en cours ou en attente de lancement.

Pour tout renseignement : Monique PIASCO au 06 19 23 05 20 ou lesamisdelasplanques@yahoo.fr



Marcheurs captivés par les histoires d'André BEQ

RETOUR SUR L'ANNÉE DU COMITÉ DES FÊTES

Cette année encore le Comité des fêtes de Tanus n'a pas fait dans la dentelle pour l'organisation de ces événements. Cela a commencé dès la Fête de Pentecôte 2023, qui a explosée tout les records. On pourrait penser que cela suffisait, mais après de très belles grillades l'année passée et un week-end en canoë pour décompresser, les jeunes du Comité des Fêtes se sont remis au travail pour préparer l'édition 2024.



Le traditionnel feu qui brûle sous le beau ciel de Tanus nous aura tous régolés !



Les jeunes en ballade sportive dans des paysages de carte postale

Vous avez pu les voir vous rendre visite pour les aubades. Ils vous remercient encore pour votre accueil toujours chaleureux.

Nous sommes désormais devant le fait accompli, et le moins que l'on puisse dire, c'est que la fête de Pentecôte 2024 a été plus qu'exceptionnelle !

Autant sur le plan festif avec des artistes très bien choisis, qu'en termes de fréquentation puisque vous avez été plus que nombreux à répondre présent tout au long du week-end.

Le temps pour les membres du Comité de respirer un peu et on se donne rendez-vous cet été pour les grillades.

Déjà beaucoup de monde en 2023

ET À LA CROUZIÉ, QU'EST-CE QU'IL SE PASSE ?

L'association Debout les Yeux a légèrement changé ces derniers temps, **le café associatif n'a lieu que le premier vendredi du mois avec une vraie proposition de restauration jusqu'à 21h et la scène ouverte de 22h à minuit.** Elle garde son concert mensuel avec sa programmation éclectique. Et bien sûr son **festival Atôme Crouzié annuel** qui est devenu gratuit depuis cette année !

Les portes de l'association ouvrent jusqu'à fin juin, puis une petite pause sera faite durant juillet et août à part exceptionnellement **le 10 août où se déroulera une soirée Rock'n Crouz.** L'association reprendra de l'activité en septembre avec le café asso, les concerts mensuels et les cours d'arts martiaux français hebdomadaires et le marché d'hiver.

Nous sommes à la recherche d'un professeur pour les cours hebdomadaire de cirque.

L'association la Crouzié des Métiers est très heureuse de sa participation lors du festival Atôme Crouzié en mai dernier, plus de 15 métiers ont été représentés et le public a pu mettre la main à la patte.

Il reste de la place dans les bureaux partagés, si certains tanusiens recherchent un endroit en dehors de chez eux pour télé-travailler, la fibre y a été installée en 2023.

Les artisans de la Crouzié vous proposent toujours leurs services de **fabrication sur mesure et réparation dans les métiers du bois, du fer et de la couture cuir.**

Toutes les informations du lieu sont à retrouver sur le site www.deboutlesyeux.com ou la page Facebook @deboutlesyeux. Pour vous inscrire ou poser une question, n'hésitez pas à nous joindre : deboutlesyeux@gmail.com.



LA CABANO

La Cabano a repris ses visites commentées sur réservation, tout au long de l'année.

Depuis le début de cette année, une dizaine de groupes sont venus découvrir l'espace qui offre pas moins d'une vingtaine de scènes de vie d'autrefois.

L'extension de 500 m² présente le matériel de travail de la ferme utilisé durant la première moitié du siècle dernier. Les mannequins installés sur quelques machines sont un plus pour comprendre leur fonctionnement. Les cent mètres linéaires présentent des machines tractées par des animaux, installées par ordre chronologique d'utilisation.

L'espace accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) permet la visite de groupes de rési-



dents de maisons de retraite qui, par leurs questions ou observations, revivent avec passion ce temps passé.

Un engouement certain, et un travail de mémoire bénéfique animent ces groupes de visiteurs.

L'ÉQUIPE DE L'ENTENTE DU CÉRET

Une saison forte en émotion

L'équipe de l'Entente du Céret, regroupant les clubs de Tanus et de Moularès / Crespin, a fait vibrer ses supporters tout au long de cette saison de championnat. Premier au classement pendant une grande partie de l'année, l'équipe a démontré un jeu de qualité et une cohésion exceptionnelle, un honneur pour nos villages.

Malheureusement, la fin de saison a été marquée par une série de blessures qui ont affaibli notre formation. Quelques matchs perdus ont relégué l'Entente du Céret à une position moins enviable, mais l'esprit combatif de nos joueurs et leur solidarité n'ont jamais vacillé jusqu'au dernier match.

La 3^e marche du podium ne permettra sûrement pas une montée (sauf renoncement d'un club mieux classé qui ne voudrait pas accéder à la division supérieure) mais la détermination sur le dernier match pour essayer d'obtenir la montée, malgré les difficultés, reste un exemple de

persévérance qu'il faudra garder l'an prochain. Espérons que la saison prochaine soit la bonne !

Parmi les figures emblématiques de l'équipe, on retrouve toujours Henri Lauras, le plus ancien licencié de la Fédération Française de Football (FFF). Présent à chaque match, il a été un soutien indéfectible. L'été dernier, une journée spéciale avait été organisée en son honneur, rassemblant toute la communauté autour de cet homme remarquable dont l'engagement envers le football local est sans égal.

Nous souhaitons également profiter de cette occasion pour lancer un appel à tous ceux qui partagent notre amour pour le football. L'Entente du Céret est toujours à la recherche de nouveaux talents, que ce soit sur le terrain ou dans les coulisses en tant que dirigeants. Rejoindre notre équipe, c'est non seulement participer à une aventure sportive, mais aussi intégrer une grande famille.

Que vous soyez un jeune joueur ambitieux, un passionné de football ou une personne désireuse de contribuer à la dynamique de notre club, vous êtes le bienvenu.

Ensemble, nous continuerons à porter l'Entente du Céret et nos villages de Tanus, Moularès et Crespin.

Pour plus d'informations ou pour rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter. L'Entente du Céret a besoin de vous pour que la prochaine saison soit encore plus belle et remplie de succès.

Nous vous informons également que **notre assemblée générale se tiendra le vendredi 28 juin**. Nous aurons besoin de volontaires pour participer activement à la vie du club.

CONTACT

Facebook : EntenteDuCeret

Email : 523368@footoccitanie.fr



SÉGALA OVALE RUGBY

Voici le projet annoncé en début de saison : « 2023-2024 sera l'année du changement de personnes, de la continuité de notre approche du rugby et du fonctionnement avec d'autres associations rugby ou pas ».

Depuis le mois de septembre, nos ségalais ont répondu « présent » à toutes les sollicitations. Le club a d'abord participé à la foire de Tanus : une vraie réussite. Nos 24 jeunes ont participé à tous les tournois VV 3 proposés par le Département. Leur progression est constante.

A retenir l'organisation du club qui répond à toutes les situations. On a réussi à amener les compétiteurs à tous les tournois VV 3 et à garder les débrouillés à Mirandol. Notre école de rugby a été nommée aux trophées du sport tarnais.

Pour le rugby à 5, le club initiateur de cette pratique dans le département a organisé deux tournois dont tout le monde de souvient : la pluie pour lo ségalar et les barbarians avec les rubie's pour le gailletin.



Deux féminines ont participé aux finales d'Occitanie à Lavour. Les contacts avec Cagnac /Blaye et les pitchous sont bien actés.

Ségala Ovale tient bon la barre. Qui l'aurait cru ? Les acteurs ont encore pas mal de projets pour l'avenir.

Présidents : Jérôme Poujol et Benoît Viste

Trésorière : Laurence Delisle

Secrétaires : Claire Valat et Thierry Ginestet

Educateurs : David Allen, Benoît Viste, Mickaël Poujol, Damien Navas, Anthony Delpech et Sébastien De Jésus.

Festivités : Florence Viste

Merci pour l'accueil sur la commune de Tanus. Reconnaissance du club, présence à la foire, lieu pour s'entraîner en cas de mauvais temps.

gymnastique volontaire

Tisser des Liens et Maintenir la Condition Physique à Tanus

La gymnastique volontaire à Tanus est bien plus qu'une simple activité sportive. C'est un moyen privilégié de renforcer les liens sociaux et de maintenir une condition physique optimale pour les habitants.

La gymnastique volontaire se caractérise par sa diversité d'exercices adaptés à toutes les tranches d'âge et à tous les niveaux de condition physique. Que l'on soit jeune, adulte ou senior, chacun trouve sa place dans cette activité qui met l'accent sur le plaisir de bouger et de se retrouver en groupe.

Les séances, encadrées par une éducatrice qualifiée, permettent de travailler la souplesse, la force, l'endurance et l'équilibre, des aspects cruciaux pour une bonne santé générale. Les séances sont conçues pour être ludiques et stimulantes, intégrant parfois des éléments de danse, de yoga ou de Pilates, afin de maintenir l'intérêt et la motivation des participants. De plus, des événements spéciaux et des sorties sont ponctuellement organisés.

En rejoignant cette activité, on s'assure de vivre une expérience enrichissante et bénéfique à tous les niveaux.

Alors, que vous soyez déjà sportif ou novice en matière d'exercice physique, n'hésitez plus et venez tisser des liens tout en prenant soin de votre corps à travers la gymnastique volontaire ! On se donne donc rendez vous fin septembre à Tanus pour bouger ensemble (affichages en mairie et commerces mi-septembre).



TANUS DÉCOUVERTE ET LOISIRS

Comme chaque année, l'association Tanus Découverte et Loisirs organise **les marchés d'été tous les dimanches matin du 30 juin au 25 août** sur la place de l'église de Tanus. Avec chaque dimanche une animation : vide-greniers, randonnées, spectacle, jeux...

En plus de cela, elle proposera des **visites de l'église St Salvy aux Fournials** à l'occasion des journées du patrimoine le dimanche 15 septembre.

PLACE DE L'ÉGLISE, 81190 TANUS
MARCHÉ D'ÉTÉ DE TANUS
DIMANCHE MATIN
DU 30 JUIN AU 25 AOÛT 2024

→ **MARCHÉS**
Tous les dimanches matin

→ **RANDONNÉES**
Le 21 juillet et 25 août

→ **VIDE-GRENIERS**
Le 7 juillet et le 28 juillet

→ **AUTRES SURPRISES**
Spectacle, Jeux en bois, Camion de pompier

Tanus Découverte et Loisirs

Le samedi 9 novembre, la Cie de la Dec'Ouverte reviendra avec les Mardicipés qui nous présenteront le spectacle «Une soirée entre amoureux ! enfin presque » à la salle des fêtes de Tanus. **Du théâtre de boulevard, drôle et léger comme on l'aime.**

ANIMATIONS DU MARCHÉ



- 16/06 Spectacle Fleurs de Farine
- 30/06 Premier marché d'été
- 07/07 Vide Grenier + Ouverture de la Cabano
+ Repas à midi aux Voyageurs
- 14/07 Tour en Camion de Pompier
- 21/07 Randonnée pédestre
- 28/07 Vide Grenier + Ouverture de la Cabano
- 04/08 Mr Zanzibar et son orgue de Barbarie
- 11/08 Animations sur la nature
+ Grillades / Pétanque le soir CdFête Tanus
- 18/08 Jeux en bois
- 25/08 Randonnée + Repas de fin de saison
- 01/09 Foire du Ségala

Tanus Découverte et Loisirs

Association Tanus Découverte Loisirs
Mairie de Tanus, 24 avenue Paul Bodin 81190 TANUS
tanus.decouverte.loisirs@orange.fr
05 63 38 30 45 (les matins sauf le lundi)



FOIRE EXPOSITION DU SÉGALA

Cette année encore, nous allons essayer de vous émerveiller lors de notre 52^e édition :

Samedi 31 août et Dimanche 1^{er} septembre 2024.

Véritable vitrine économique et culturelle de notre territoire : le Ségala, notre Foire attire plusieurs milliers de personnes (visiteurs, exposants...), sur un rayon de 80 km autour de Tanus.

Une manifestation de cette envergure est assez rare dans une petite commune comme la Notre.

Sa Force vient de sa centaine de bénévoles venant de la commune et des villages alentours. C'est un moment de convivialité, de partage, l'occasion de tisser des liens, de s'intégrer dans notre village.

Pour continuer à proposer des nouvelles idées, surprendre et évoluer, elle a besoin de toutes les bonnes volontés et de nouveaux membres.

Alors n'hésitez pas, Venez nous rejoindre...

Contact : Marie-Pierre LANNES, secrétaire
06 29 86 82 28 laisser message ou par mail :
foire.expo.segala@gmail.com

Site : www.foire-expo-segala.com